

Prise en compte de l'environnement

Programme FEDER
Compétitivité et emploi

L'intégration des enjeux environnementaux dans les programmes

- Stratégie de GÖTEBÖRG
- Loi constitutionnelle du premier mars 2005 dite charte de l'environnement
- Directive 2001/42/CE relative à l'évaluation environnementale des plans projets et programmes

Prise en compte dans l'élaboration du programme

- Diagnostic:
 - un environnement de qualité à préserver pour garantir l'attractivité de la région (pp.22-36)
- Stratégie:
 - promouvoir le développement durable et la lutte contre le changement climatique (pp.83-85):
 - Actions thématiques (axe 3): 83M€ dont 30M€ énergie en cohérence avec PRELUDE
 - Prise en compte de l'environnement à travers chaque axe du programme

Prise en compte dans l'élaboration du programme

- Modalités de mise en œuvre (p.205)
 - Prise en compte des impacts environnementaux
 - Grille dd
 - Bilan carbone
 - Critères d'éco-conditionnalité
 - Formation des services instructeurs

Prise en compte dans la gestion du programme

- Projets supérieurs à 100 000€ de FEDER
 - Bilan carbone
 - Grille développement durable

Le bilan carbone

- Caractère obligatoire de la réalisation
- Suites données selon le résultat
 - Neutre ou favorable: ok
 - Défavorable: prise de mesures compensatoires
- Objectif d'amélioration du projet en amont par la prise de conscience permise par le bilan carbone

La grille développement durable

- Réalisation obligatoire
- Travail itératif avec le service instructeur
- Objectif d'amélioration progressive du projet au regard du développement durable et vocation pédagogique

Prise en compte dans la gestion du programme

- Projets inférieurs à 100 000€ de FEDER
 - 16 critères d'éco-conditionnalité adaptés aux projets
 - Chaque fiche-mesure reprend un ou plusieurs critères à respecter

Les Critères d'éco-conditionnalité

- Objectif de questionnement du porteur de projet...
- Travail itératif pour l'amélioration des projets
- Formation des services instructeurs
 - Vade-mecum d'utilisation
 - Sessions de formation
- Appui aux porteurs de projets

Les Critères d'éco-conditionnalité

Exemple avec 1 projet :

- Accompagnement des entreprises pour l'innovation et un tourisme compétitif durable (Axe II, Mesure 2, sous mesure 2)
- Critères choisis:
 - C01: diminution des consommations d'énergie primaire
 - C08: diminution de la consommation d'eau

Utilisation dans les autres programmes

- CPER
- FEADER
 - En cours de discussion

Merci de votre attention